

Avril 2011

UN INTENSE RENOUVEAU DE LA NÉGOCIATION INTERPROFESSIONNELLE EN France

Jacques Freyssinet

Présentation du **CAHIER LASAIRE N°43**

Après dix-huit mois de léthargie, la négociation collective interprofessionnelle a connu avec l'agenda social 2011 une spectaculaire relance. Onze chantiers ont été définis par les acteurs sociaux dont six ont fait ou doivent faire l'objet de négociations. Il est trop tôt, à la fin d'avril 2011, pour proposer une évaluation, mais il est utile d'ouvrir un débat sur la nature de la dynamique amorcée et sur ses premiers résultats.

Au terme d'un conflit sur les retraites qui semblait n'opposer que les syndicats et le gouvernement et qui risquait de laisser des traces particulièrement négatives, patronat et syndicats ont senti l'urgence qu'il y avait pour eux à démontrer leur capacité d'initiative et leur autonomie par rapport à l'Etat dans la sphère de la régulation sociale. S'il est important qu'un accord sur le programme ait pu être trouvé entre toutes les organisations, sauf la CGT, de nombreuses questions sont apparues dès le départ ou en cours de route.

La juxtaposition de onze thèmes, qui sont traités selon des procédures différentes (négociation, délibération sociale, bilan évaluatif), traduit-elle une ambition diversifiée qui sera soumise à une volonté de mise en cohérence ? N'était-elle qu'une condition pour trouver un accord sur une liste fourre-tout où chacun avait réponse à ses préoccupations ?

Dans quelle mesure ce programme traduit-il des orientations nouvelles innovantes et dans quelle mesure est-il l'adjonction de thèmes que les acteurs sociaux étaient tenus de traiter par le fait de contraintes d'origines diverses (retraites complémentaires, assurance chômage, APEC, bilan d'étape professionnel) ? Dans le registre de la négociation, seuls l'emploi des jeunes et les institutions paritaires relèvent de la première catégorie. Il restera à apprécier le potentiel d'innovation attaché à d'autres thèmes qui, pour l'instant, ne relèvent pas de la négociation : emploi des seniors, qualité de vie au travail, financement de la protection sociale...

Quel bilan peut-on tirer des trois premières négociations achevées sur les retraites complémentaires, l'assurance-chômage et l'emploi des jeunes ? Dans les deux premiers cas, le poids des déficits et le refus patronal de toute augmentation des cotisations ont conduit à des compromis conservatoires. Les syndicats signataires peuvent considérer qu'ils ont préservé l'essentiel, mais dans le cas de l'assurance chômage, tous les sujets potentiellement conflictuels ont été remis à plus tard (sauf le taux de cotisation) tandis que pour les retraites complémentaires la solution retenue, financée par épuisement tendanciel des réserves, n'est pas soutenable à long terme. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, le premier accord ne porte que sur un nouveau fléchage de l'allocation de ressources existantes.

Alors que la « sortie de crise », qui nous était annoncée dès l'été 2009, semble aujourd'hui se réduire à une phase de croissance faible et incertaine, sous la menace de crises financières successives et de politiques européennes de déflation coordonnée, il est compréhensible que les acteurs de la négociation interprofessionnelle soient tentés de parer au plus pressé en attendant d'y voir plus clair. Tout l'enjeu est de savoir s'ils sauront aussi définir des projets novateurs de moyen-long terme.



Contact : LASAIRE 3-5 rue de Metz 75010 Paris
Tél. 01 42 06 94 91 – Fax 01 42 06 47 77 – mail : lasaire@lasaire.net
LASAIRE Saint-Etienne 32 rue de la Résistance 42000 Saint-Etienne
Tél. 04 77 41 94 04 – Fax 04 77 21 68 80 – mail : lasaire@wanadoo.fr
site: www.lasaire.net